

**ARRETE N° 2024-545
PORTANT ÉLECTION DE LA DIRECTRICE, DU DIRECTEUR
ADJOINT DE RANG A ET DU DIRECTEUR ADJOINT DE RANG B
DE L'UFR DE GREC**

La Doyenne de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de Sorbonne Université ;

Vu les statuts de la Faculté des Lettres ;

Vu les statuts de l'UFR de grec ;

Vu les relevés de décisions du conseil de l'UFR de grec réuni le 25 juin 2024 ;

ARRÊTE

Article 1 :

Madame Claire LE FEUVRE, professeure des universités, est élue directrice de l'UFR de grec à compter du 1^{er} septembre 2024 pour une durée de cinq ans.

Article 2 :

Monsieur Patrice HAMON, professeur des universités, est élu directeur adjoint de rang A de l'UFR de grec à compter du 1^{er} septembre 2024. Son mandat prend fin en même temps que celui de la directrice de l'UFR.

Article 3 :

Monsieur Pierre PONTIER, maître de conférences HDR, est élu directeur adjoint de rang B de l'UFR de grec à compter du 1^{er} septembre 2024. Son mandat prend fin en même temps que celui de la directrice de l'UFR.

Article 4 :

Madame la directrice générale de la Faculté des Lettres est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet actes réglementaires de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 05 juillet 2024

La doyenne de la Faculté des Lettres



Béatrice PEREZ

